DATE: 17 juillet 2023 MAIRIE DE MERICOURT L'ABBE

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 juillet 2023 minimus l

Ordre du jour : - création d'emploi :

- * adjoint administratif territorial principal de 1ère classe TC au 04/09/2023
- * adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe TC au 31/12/2023 suppression adjoint technique territorial principal de 2^{ème} cl
 - programme fête locale
 - délibérations diverses
 - questions diverses

<u>Etaient présents</u>: de Blangie Christian, Tricot Jean-Luc, Droulers Christophe, Dubas Patrick, Annaert Christophe, Choquet Sabine, Rousselle Francine, Machado Sérafim, Rambures Francis.

<u>Absents excusés</u>: **Boulland** Hélène donne pouvoir à de Blangie Christian, **Berchon** Gérard donne pouvoir à Annaert Christophe, **Lemoine** Céline.

La séance est ouverte à 20 h 30

Sabine Choquet est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 25 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

<u>2023/018 – création d'emploi – 2023/018</u>

- * le poste du secrétariat se libérant au 01/10/2023 et le recrutement par mutation de la nouvelle secrétaire étant fixé au 04/09/2023, il y a lieu de créer un second poste à compter du 04/09/2023. A l'unanimité, le conseil municipal décide :
- la création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet de 35 h/hebdomadaires à compter du 04/09/2023,
- la suppression du poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps non-complet de 34 h/hebdomadaires à compter du 01/10/2023.

Dresse comme suit, le tableau des effectifs à compter du 04/09/2023 :

1 adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	35 h hebd.
1 adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	34 h hebd. supp. au 01/10/23
1 adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	35 h hebd.
1 adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	30 h hebd.
1 adjoint technique territorial	35 h hebd.
1 adjoint technique territorial non-titulaire	7 h hebd.
1 adjoint administratif territorial non-titulaire	5 h hebd.

2023/019 - création d'emploi

- * suite à l'avancement de grade d'un adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet de 35 h/hebdomadaires à compter du 31/12/2023, le conseil municipal à l'unanimité décide :
- la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet de 35 h/hebdomadaires à compter du 31/12/2023,
- la suppression du poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet de 35 h/hebdomadaires à compter du 31/12/2023.

Dresse comme suit, le tableau des effectifs de la commune à compter du 31/12/2023 :

1 adjoint administratif territorial principal de 1ère classe with a	35 h hebd.
1 adjoint technique territorial principal de 1ère classe	35 h hebd.
1 adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	30 h hebd.
1 adjoint technique territorial	35 h hebd.
1 adjoint technique territorial non-titulaire en CDI	7 h hebd.
1 adjoint administratif territorial non-titulaire en CDD	5 h hebd.

programme fête locale

le maire soumet le programme de la fête locale au conseil municipal. Rendez-vous est fixé pour les préparatifs.

Délibérations diverses

2023-020 - devis curage marais

le maire informe le conseil municipal de l'acceptation du devis des Ets Revet (80 Saint-Ouen) en date du 06/07/2023 pour le curage du marais, pour un montant de 17.497,34 € HT (20.996,81 € TTC). Le conseil municipal approuve la décision.

Questions diverses

Le conseil municipal évoque l'état du chemin rural dit « d'Ancre » et les travaux nécessaires.

impter du 01/10/2023

La séance est levée à 21h 30.

a 21n 30.

Le Maire,